

3 & 4 JUILLET 2018

LES JOURNÉES NATIONALES  
**GÉONUMÉRIQUES**  
DE L'AFIGÉO ET DÉCRYPTAGÉO

CARRÉ DES DOCKS - LE HAVRE - NORMANDIE

**L'arrivée du RGPD dans une  
collectivité, le point de vue  
d'un correspondant CNIL**

**Bertrand PEZAVENT**

Coordinateur DSI – ex CIL

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo



# Présentation

- ✓ **Historique de la Collectivité**
- ✓ **Réponses de la Collectivité envers la Loi Informatique et Libertés**
  - ✓ **Le CIL / Organisation des missions**
- ✓ **La prise en compte du RGPD**
  - ✓ **Les difficultés principales**
  - ✓ **Les pistes étudiées**



# Historique de la Collectivité

## Evolution administratif du territoire

- \* 1<sup>er</sup> octobre 1963 – Création du District de Saint-Lô (8 communes)
- \* 1<sup>er</sup> Janvier 2006 – Création de la CdC de l'Agglomération Saint-Loise avec fusion d'une CdC voisine (11 communes – 33 000 hab.)
- \* 1<sup>er</sup> Janvier 2011 – Transformation de la CdC en CA « Saint-Lô Agglomération » à périmètre constant (11 communes – 33 000 hab.)  
(loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales)
- \* 1<sup>er</sup> Janvier 2014 – Fusion de 6 EPCI pour créer la CA « Saint-Lô Agglo » (73 communes – 69 000 hab.)
- \* 1<sup>er</sup> Janvier 2017 – CA « Saint-Lô Agglo » récupère un EPCI supplémentaire (85 communes – 80 000 hab. mais avec le jeu des communes nouvelles = 64 communes pour 80 000 hab.)
- \* 1<sup>er</sup> Janvier 2018 – Une commune d'un département limitrophe intègre une commune nouvelle de l'Agglo + création d'une commune nouvelle supplémentaire (63 communes – 80 000 hab.)

**Evolution importantes du territoire et des compétences en peu de temps**  
**Réorganisation importantes des services et des infrastructures nécessaires**

# Réponses de la Collectivité envers la Loi Informatique et Libertés

## Le Correspondant informatique et Libertés

- ✓ Désigné en 2007
- ✓ Participation aux Ateliers de la CNIL + Formations continues
- ✓ Conception en interne d'un registre des traitements
- ✓ Informations et communication auprès des services (documents, visites sur place...)
- ✓ Conseils techniques et juridiques
- ✓ Rédaction d'une lettre d'information à destination des élu(e)s et des agents

# La Prise en compte du RGPD

25 mai 2016 – 25 mai 2018

2 années pour se préparer...

## Les difficultés principales

- ✓ Très fortes évolutions administratives du territoire

Devoir de prise en compte de l'historique des différents territoires intégrés :

Historiques des travaux, Nouveaux projets, financements à prendre en compte – Budget...

- = Nouvelles compétences

- = Nouveaux agents

- = Organisation complète des services à revoir

L'ensemble des services ont été très fortement mobilisés

A effectif constant et avec un budget réduit pour éviter débordement

**RESULTATS = Peu de temps pour travailler sur la question du RGPD...**

- ✓ CIL vers DPO ?

- ✓ Pas de désignation de DPO effectuée pour le 25 Mai 2018...

- ✓ Formations nécessaires (certification CNIL ?) pour passer du CIL au DPO = 1 métier à part entière

- ✓ SDSI en cours pour réorganisation de l'ensemble des missions de la DSI

# La Prise en compte du RGPD

25 mai 2016 – 25 mai 2018

2 années pour se préparer...

## Les pistes étudiées

- ✓ DPO Interne/Externe/Mutualisé ?
- ✓ Rôle du Syndicat Manche Numérique pour l'Agglo, la Ville Centre, les communes

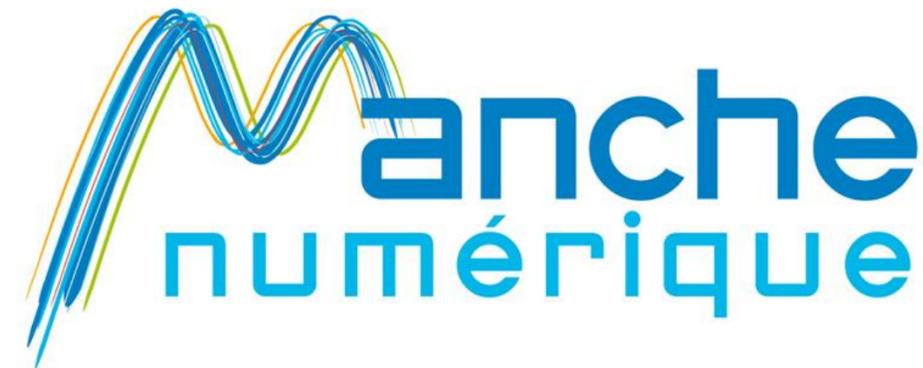
Recrutement d'un DPO interne à Manche Numérique  
Estimation 0,3 ETP pour missions vers MN

Possibilités :  
0,7 ETP pour Ville et Agglo

DPO proposera des prestations de service auprès des collectivités adhérentes

Prestations : Conseils (technique, juridique), analyse des risques, PIA, cartographie des traitements, planification des actions...

+ MN propose via centrale d'achat MN un accord-cadre avec une société pour achat de prestations de service pour les collectivités (adhésion à MN ou conventionnement uniquement à cette centrale d'achat)



# Orientations de l'Agglo

- ✓ DPO Interne mutualisé entre l'Agglo et la Ville de Saint-Lô
- ✓ Prestations auprès du DPO MN
- ✓ Prestations commandées via la Centrale d'achat MN
- ✓ Mettre en place une gouvernance RGPD pour chaque collectivité
- ✓ Identifier des référents RGPD au sein de chaque Pôle des collectivités
- ✓ Animation des référents RGPD
- ✓ Prévoir de la formation pour les Référents RGPD
- ✓ Formations continues pour le DPO
- ✓ Réflexion sur l'outil RGPD/DPO à déployer
  - mise à jour de l'outil interne = à priori trop complexe à cause de la charge de travail actuel du développeur de l'Agglo (et SDSI)
  - Acquisition d'un nouvel outil (hébergé ou Saas) = remise à plat du registre
- ✓ Missions actuellement effectuées :
  - Information auprès de chaque service (entretien – Philosophie du RGPD)
  - Commencer à identifier des agents qui pourraient avoir une appétence sur cette thématique pour devenir un référent RGPD
  - Aide à la rédaction de fiche de traitement
  - Révision des documents de collecte d'informations, rédaction de procédures pour répondre aux usagers
  - Cartographie des traitements pour mise à jour du registre

**A PLANIFIER**

**EN COURS**

**Encore un peu de travail...**

**Merci de votre attention**

**[Bertrand.pezavent@saint-lo-agglo.fr](mailto:Bertrand.pezavent@saint-lo-agglo.fr)**

